

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 22 mars 2018 à 19 h 30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Martin Saint-Laurent, vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines

Jean-Pierre Fortier, vice-président et représentant de Ville Saint-Georges

Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie

André Roy, représentant de Saint-Martin

Christian Bégin, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Richard Lachance, représentant de Saint-Zacharie

Mathieu Poulin, représentant de Saint-Théophile

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Alain Carrier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Myriamme Poulin, représentante de Saint-Benoît-Labre

Gilles Pedneault, représentant de Saint-Côme-Linière

Dominique Goulet-Roy, représentante de Saint-Philibert

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Busque, président et représentant de Notre-Dame-des-Pins.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION NO: 5095-18

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants

12.1 Aquasan – 1^{er} mars 2018;

13.1 Fibre optique;

13.2 Camion Ford 2018;

-Procès-verbal de l'ouverture des soumissions et octroi du mandat.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5096-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 22 FÉVRIER 2018

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 22 février 2018 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 22 mars 2018;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de février 2018;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de février 2018 selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- Conclusion du rapport annuel 2018 – Aquatech;
- Rapport annuel 2017 – Pure Sphera;
- Rapport annuel 2017 – Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

RÉSOLUTION NO: 5097-18

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants :
C/P : 356 237,34 \$, salaires : 16 993,16 \$ et dépôts direct : 5 705,22 \$,
pour un montant total de 378 935,72 \$.**

ADOPTÉE

SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION

Madame Audrey Paquet, agente aux communications à la Régie, fait un compte rendu verbal aux administrateurs présents des dossiers qu'elle a traités depuis la dernière rencontre.

RÉSOLUTION NO : 5098-18

ACHAT CHARIOT ÉLÉVATEUR

- CONSIDÉRANT** qu'il est important d'utiliser la bonne machinerie pour exécuter différentes tâches;
- CONSIDÉRANT** que les employés de la Régie utilisent le tracteur Kubota comme chariot élévateur;
- CONSIDÉRANT** que cette utilisation entraîne des bris et de l'usure prématurée sur ledit Kubota;
- CONSIDÉRANT** qu'une soumission a été déposée par Équipements E.M.U. au montant de 22 836,33 \$, taxes incluses;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre d'Équipements E.M.U. pour l'achat d'un chariot élévateur au montant de 22 836,33 \$, taxes incluses;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5099-18

SYSTÈME D'ÉTAGÈRES À L'ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT que le conseil a autorisé Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire avancer le dossier de rangement à la Régie;

CONSIDÉRANT qu'avant de procéder à la construction d'une nouvelle bâtisse, il est important de maximiser les espaces que la Régie possède déjà;

CONSIDÉRANT que la Régie possède un écocentre qui n'est pas utilisé à sa pleine capacité;

CONSIDÉRANT qu'un système d'étagères à l'écocentre pourrait être aménagé;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Poulin
APPUYÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise l'achat et l'installation d'étagères pour l'écocentre;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5100-18

COLLECTE PRINTANIÈRE 2018 – LAURENTIDE RE/SOURCES

CONSIDÉRANT que la Régie organise pour le printemps 2018 une collecte de résidus domestiques dangereux et autres matières;

CONSIDÉRANT que la Régie a demandé à Laurentide Re/Sources combien il lui en coûterait pour l'assister lors de ces quatre (4) journées, ainsi que pour la prise en charge quotidienne et la disposition, selon les lois et règlements en vigueur de certaines matières (peinture – huiles usées – filtres à l'huile – piles usées, etc.);

CONSIDÉRANT que Laurentide Re/Sources demande 3 660,00 \$ plus taxes pour ses services;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre déposée par Laurentide Re/Sources dans ce dossier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5101-18

COLLECTE PRINTANIÈRE 2018

CONSIDÉRANT que par sa résolution #5063-17 adoptée le 21 décembre 2017, ce conseil autorisait son directeur général et secrétaire-trésorier à organiser la collecte des résidus domestiques dangereux et autres matières pour le printemps 2018;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, la Régie a invité trois (3) entreprises connues, spécialisées dans la gestion des résidus domestiques dangereux, à lui déposer une offre, laquelle offre est basée sur la moyenne des tonnages de certaines matières récupérées en 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT que les entreprises invitées ont déposé les offres suivantes :

Clean Harbors Québec Inc.	n'a pas déposé
CRI Environnement Inc.	+/- 29 408,02 \$
Onyx Industries Inc.	n'a pas déposé

CONSIDÉRANT que le montant indiqué est à titre indicatif seulement et que le montant final dépendra des différents arrivages lors de ces collectes;

CONSIDÉRANT que l'offre déposée par CRI Environnement Inc. est conforme;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte le procès-verbal d'ouverture des soumissions et accorde à CRI Environnement Inc. le mandat d'assistance à la collecte, de prise en charge et de disposition de ces matières pour l'année 2018, selon l'offre déposée et selon les lois et règlements en vigueur.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5102-18

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

CONSIDÉRANT que la Régie reçoit jusqu'à 50 appels par jour;

CONSIDÉRANT que le système téléphonique commence à être désuet;

CONSIDÉRANT que Messieurs Martin Saint-Laurent et Maxime Rousseau s'offrent bénévolement pour procéder à l'installation;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Roy
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise l'achat de matériel pour l'installation d'un nouveau système téléphonique;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Prix pour produits utilisés pour traitement au S.M.B.R.

Une lettre datée du 1^{er} mars 2018 d'Aquasan est remise à tous les membres de ce conseil, afin d'informer ces derniers des prix pour les produits utilisés dans le cadre du traitement au S.M.B.R. Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, fait mention de la forte augmentation du sulfate ferrique et en profite pour ramener le point du dossier réservoir pour recevoir ce produit en vrac.

RÉSOLUTION NO : 5103-18

FIBRE OPTIQUE

CONSIDÉRANT que la Régie paie pour 2 forfaits Internet HV Navigateur (1 accès HV illimité, 5 Megabites MS Exchange, 50 Mo Hébergement + 2 Go transfert, inclus);

CONSIDÉRANT que la Régie a accès seulement à 50% de ce forfait à cause de l'absence de fibre optique;

CONSIDÉRANT que cette situation entraîne différents soucis et problèmes pour les utilisateurs d'Internet à la Régie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Alain Carrier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil demande à Telus la possibilité de rendre la fibre optique jusqu'aux installations de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5104-18

CAMION FORD 2018

CONSIDÉRANT que conformément à la résolution #5074-18 adoptée le 25 janvier 2018, le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Monsieur Eric Maheux, a procédé à un appel d'offre sur invitation en vue d'acheter un camion Ford 2018, lequel sert principalement à la collecte des encombrants ménagers sur le territoire;

CONSIDÉRANT que trois (3) concessionnaires furent invités à déposer une offre à la Régie;

SOUMISSIONNAIRES INVITÉS	Sans allocation d'échange	Avec allocation d'échange	Options	
			Noze Cone	Garantie Prolongée
CLICHE AUTO FORD Ville St-Georges	68 188,74 \$			
KENNEBEC DODGE CHRYSLER INC. Ville St-Georges	N'a pas déposé			
SAINT-GEORGES GM Ville St-Georges	N'a pas déposé			

CONSIDÉRANT que copie du procès-verbal de l'ouverture de soumission a été remise à chacun des administrateurs présents à cette assemblée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre déposée par Cliche Auto Ford au montant de 68 188,74 \$ plus taxes;

QUE les frais inhérents soient payables par le surplus accumulé de la Régie;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Eric Maheux, soit autorisé à signer tous les documents jugés utiles et nécessaires dans ce dossier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5105-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

MARCEL BUSQUE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ERIC MAHEUX